

MODES

NOUVEAUTÉS, DESCRIPTION DES TOILETTES

Courses d'Auteuil, réceptions officielles et particulières, mariages par-ci, diners par-là, théâtres et pièces à sensation, tel est, depuis quelque temps, le menu des distractions parisiennes. C'est à travers tout cela qu'il faut aller glaner le *nouveau*.

Les courses d'automne sont loin d'offrir le même attrait que les courses de printemps, et les steeple-chases d'Auteuil, en particulier, ne peuvent vraiment plaire qu'aux sportsmen pur sang.

Les difficultés du terrain et les obstacles de toute sorte sont si multipliés, si dangereux, que les accidents se succèdent presque à tout instant. De là le vide qui se produit dans les tribunes, car, quoi qu'on en dise, la *gentry* féminine redoute un peu ce genre d'émotions. Du reste, pour beaucoup de femmes, le *retour* des courses est la partie la plus intéressante du programme. C'est pour cette raison, sans doute, que s'est établie cette mode d'aller en voiture au devant du *retour*; il se forme ainsi des files d'équipages roulant sans cesse en sens inverse, ceux-ci montant les avenues, pendant que ceux-là les descendent. Ce chassé-croisé ne manque pas de charme; c'est une manière comme une autre de passer tout le monde en revue et de s'offrir soi-même à l'examen du prochain.

Les toilettes qu'il nous a été donné de voir, aux dernières réunions, se ressentent nécessairement de l'époque de transition que nous traversons; nous n'avons plus la chaleur, nous n'avons pas encore le grand froid. On se croit autorisé, dès lors, à faire des associations de vêtements, des mélanges d'étoffes qui pèchent peut-être du côté de l'harmonie, mais ne manquent pas d'une certaine originalité. Dans tous les cas, nous n'avons rien noté de bien neuf. Comme confections, l'éternel dolman, — revu et corrigé; — le *Hongrois*, un nouveau venu; — et puis un mantelet-écharpe, d'une coupe particulière, qui a tout à fait grand air. Ces différents modèles, en drap mousse ou en matelassé, ne montrent encore sur leurs bords que des plumes de coq « en colère ».

Les cuirasses en velours, que l'on porte beaucoup, nous ont paru fort jolies avec leurs perlures et leurs plumes; mais elles sont loin de réaliser, pour le dehors, tout le confort désirable.

Ici je crois devoir ouvrir une parenthèse en faveur d'une observation des plus opportunes. En principe, une femme habituée à sortir en voiture, — dans la sienne, s'entend, — s'y installe pour elle et non pour le public: il doit donc lui être indifférent de cacher momentanément sa toilette par

l'addition d'un vêtement supplémentaire, ou d'une chaude couverture, si la nécessité s'en fait sentir. Agir autrement serait témoigner qu'on est sortie de ses habitudes et qu'on tient à se montrer très belle, au fond de cette voiture où tout passant peut jeter un coup d'œil plus ou moins discret!

Trois genres de toilettes tiennent en ce moment le premier rang pour la promenade: ce sont les toilettes en faille de couleur sombre ou noire, garnies de plissés dits « coup de vent »; les toilettes en velours anglais et plumes; enfin les costumes en drap ou étoffe de fantaisie quelconque. Parmi ces derniers, nous en citerons un qui nous a paru très réussi. Il est en drap vert bouteille et se compose ainsi: Jupon amazone, plat devant, monté à plis nombreux derrière; seconde jupe entourée de sept rangs de lacets noirs, plissée par de nombreux plis au milieu, à la place du pouff, où ils restent fixés sous un large nœud de ruban. Corsage-blouse russe, rayé devant et derrière de lacets de laine, serré à la taille par une

ceinture. Col montant et manches également rayées de lacets.

Les femmes se montrent d'une élégance suprême dans les réunions du soir. En aucun temps, du reste, la mode ne s'y est mieux prêtée; les étoffes n'ont jamais été plus belles, ni le règne de la fantaisie plus libre. Soies unies, soies brochées, matelassés de tous dessins et de toutes nuances, velours uni et velours frappé (écossais et autres), pékin de satin et de velours, riches dentelles, perles et fleurs à profusion... Que veut-on de plus?



P. N° 233. — COIFFURE DE GRAND DINER OU DE BAL.

Commettons quelques indiscretions. Voici deux toilettes qui appartiennent à un joli trousseau de jeune mariée :

Première toilette : robe de faille vert réséda, d'un ton un peu grisâtre. — Jupe à traîne, couverte devant d'un tablier en damas Renaissance, tout coulissé et terminé dans le bas par un volant de faille verte plissée, avec de doubles bords effrangés roses et verts. Larges revers sur les côtés, et coquillés formés par les deux étoffes. Deux écharpes en damas rose, sortant des revers, viennent former un large nœud « cacatois » sur le milieu de la traîne. — Habit Louis XIV à plastron rose devant et derrière, décolleté en carré, et manches à sabot, avec doubles lisérés sur tous les bords.

Seconde toilette : robe de faille gris argent. — Jupe à longue traîne avec un pli à la Bulgare; ce pli, d'un nouvel aspect, est en faille bleu électrique et coulissé vers le milieu par plusieurs ganses rapprochées. La jupe s'ouvre devant par des revers, sur un tablier en matelassé de deux nuances de bleu. Corsage décolleté, genre cuirasse, en matelassé; manches courtes bouillonnées, en faille grise et draperie semblable dans le haut pour terminer, avec des branches de roses naturelles, véritables branches coupées par le jardinier. — on le croirait du moins.

Au théâtre, il n'y a guère de belles toilettes que sur la scène, où mesdames les actrices se montrent de plus en plus élégantes; même il y a lutte entre les charmantes pensionnaires du Gymnase et celles de la Comédie-Française. Les toilettes de M^{lles} Croizette, Tholer et Broisat, dans le *Demi-Monde*, méritent toutes d'être signalées, quoi qu'en aient dit certains critiques. Ainsi, la robe de velours grenat de la baronne d'Ange, au premier acte, est remplie de grâce aristocratique, dans sa simplicité relative, avec sa longue traîne ondoyante et son vêtement à bords de fourrure.

Dans la même scène, le costume de Valentine est d'une audace séduisante, qui personnifie dans son ensemble le caractère de la cocodette à la mode. Cette jupe gris-tourterelle est vraiment tapageuse, avec son tablier bleu pâle, garni de cinq rangs de franges grises, et son pli Bulgare remplacé par un frou-frou de coquillés en faille bleue et grise. Le corsage est une merveille de coupe; il y entre presque autant de bleu que de gris. Une particularité à noter, c'est que les longues brides du chapeau viennent entourer l'ouverture du corsage, en formant un nœud au bas. Ce chapeau très renversé, très enlevé, est gris, avec plumes assorties et dessous bleu; les brides partent du bas de la calotte derrière.

La robe de satin blanc que porte M^{lle} Croizette à la soirée de la vicomtesse est toute une révélation: il y a de l'antique dans ces plis et ces draperies. C'est d'abord une jupe à longue traîne, légèrement bouillonnée, puis un tablier en damas Renaissance, entouré de franges brillantes. Corsage décolleté et manches courtes; bouillons et franges dans le haut. Par exemple, je renonce à décrire le gracieux effet d'une certaine écharpe en damas, dont un angle est retenu à l'épaule gauche, un autre au bas de la taille, et qui retombe ensuite sur le jupon en formant de coquettes ondulations. Une seconde écharpe s'entremêle dans tout cela en se croisant avec la précédente, et... ma foi! je n'y démêle plus rien, si ce n'est qu'il y a des franges partout!

Mary d'AUBERVILLE.

Description des gravures dans le texte.

P. N° 233.

COIFFURE DE GRAND DINER. — Les cheveux sont séparés devant, à environ 10 cent. de la naissance du front et d'une oreille à l'autre, sans raie frontale. Toute cette partie de cheveux est ondulée à grandes dents, un peu irrégulières et relevées sur un rouleau Pompadour. Avoir soin de tirer les cheveux follets qui se trouvent sur le front.

Derrière, les cheveux sont attachés pas trop haut. Si la personne a beaucoup de cheveux et s'ils sont longs, il faudra les créoler en grosses mottes et

passer au fer. Dans le cas contraire, c'est-à-dire s'il y a peu de cheveux, il faudra se servir d'une paire de berthes créolées dans le même genre.

Comme le modèle l'indique très clairement, on forme quelques coques à peine tournées, de manière à réaliser une coiffure très vaporeuse.

Trois longues frisures ondulées en haut terminent cette charmante coiffure.

Comme ornement, des étoiles en brillants, attachées sur un velours, en forme de barrettes, au nombre de trois; quelques étoiles disséminées parmi la coiffure. Petit nœud sans bouts à l'intersection du chignon et des boucles.

G. N° 465.

TOILETTES DE BAL. — 1. Robe à traîne, en faille blanche ou satin, garnie devant, en tablier, de trois rangs de dentelles blanches surmontées d'un bouillonné de tulle blanc à bords coulissés. — Tunique de dentelle blanche recouvrant la jupe par derrière, drapée sur les côtés sous un coquillé de dentelles blanches, entremêlé de bouquets de fleurs jardinière. — Corsage décolleté, en faille ou satin, formant une longue basque carrée devant et une simple pointe derrière, où il est lacé. Le bas du corsage se termine par des bouillonnés coulissés et une petite dentelle; la même garniture encadre le haut en formant la manche. — Fleurs assorties au corsage et dans les cheveux.

2. Robe princesse, en damas Renaissance, de nuance rose électrique très pâle, à longue traîne unie. — Corsage décolleté et manches courtes. — Gote de mailles en perles bleu ciel, ornée sur tous ses bords de dentelles perlées du même genre. Une écharpe en damas Renaissance, rose comme la robe et garnie de franges, entoure le haut de la jupe devant et le milieu derrière pour former sur le côté une cascade de choux avec bouts pendants. — Pouff en plumes bleu pâle et roses églantines.

G. N° 457.

1. Chapeau en feutre noir, à bords relevés en diadème, garni de faille et de velours. Des coques placées sur le côté dissimulent le pied d'une touffe de plumes. Une draperie placée en dessous vient se terminer derrière sous une réunion de coques.

2. Coiffure de dame d'un certain âge. — Fanchon de tulle blanc bouillonné, avec coquillé de dentelles blanches; sur le côté, des coques de ruban lilas ou gris perle, avec une touffe de plumes blanches; derrière, des brides en ruban et une barbe de dentelles réunies sous un nœud.

3. Chapeau de dentelle noire toute bouillonnée, avec ruche de tulle de soie blanc dépassant les bords. D'un nid de dentelles posé en avant s'échappent deux oiseaux-mouches qui cachent le pied d'une grande plume amazone. Nœud de ruban derrière.

4. Nœud de ruban garni de dentelles et d'une boucle de fantaisie.

5. Col paysan en toile, garni de bandes brodées, et entouré d'une bande plissée qui se rabat sur la robe.

6. Sous-manche assortie au col précédent et composée des mêmes éléments.

7. Col pélerine, moitié montant, moitié rabattu, en tulle blanc brodé, ruché, formant revers.

8. Paletot de théâtre en matelassé blanc, doublé de damas Renaissance bleu ciel, se rabattant sur lui-même en formant col et revers. Les devants, très évasés, se réunissent par des nœuds de ruban. Les poches et les revers des manches sont en damas bleu.

9 et 10. Col et poignet en toile, avec bandes festonnées.

Description de la planche colorée n° 1178.

TOILETTES DE VILLE. — 1. Costume en vigogne de deux tons vert réséda. — Jupon à traîne peu sensible, entouré d'un premier volant plissé très fin, lequel est surmonté, à distance, de deux plissés groupés ensemble, puis de deux autres posés encore plus haut. Lapolonoise, d'une coupe particulière, est brodée à la main sur tous ses bords, avec un dessin à jours. Le corsage est ouvert en châle par une double draperie formant fichu, avec une broderie qui dépasse l'intérieur; il se ferme du bas par quatre doubles boutons avec galons assortis. Quant à la jupe, elle se croise, s'entre-croise devant et derrière d'une façon charmante et nouvelle. — Lingerie festonnée et ruchée. — Chapeau assorti aux deux tons, garni de plumes nœcarat.

2. Costume en faille et cachemire de deux tons, lilas et violet; la nuance foncée s'applique à la faille, la nuance claire au cachemire. — Jupon en faille, à demi-traîne, entouré d'un volant plissé à plis plats, haut de 50 c. Seconde jupe en cachemire ouverte derrière, avec un double bord de faille posé sous celui de cachemire; tous deux sont dentelés, festonnés et ornés de franges. Le tablier est composé de volants de cachemire et de faille, posés à plat alternativement et formant le rond; les bords en sont dentelés

et festonnés; le dernier est terminé par une frange. — Corsage en cachemire, à bords dentelés au milieu du dos et des devants, avec bande de faille rapportée en dessous et nœuds au milieu. Les basques et la couture du dessus des bras sont dentelées, découpées et garnies des mêmes dentelés, avec franges assorties.

Description du patron découpé.

Annexe de l'édition n° 2.

CORSAGE DE SOIRÉE. — Ce corsage est en faille, comme la robe, et garni de bouillonnés et de dentelle. Il est décolleté en carré. Ses longues basques, carrées devant et découpées sur les hanches, se terminent en pointes aiguës derrière. — Manche courte bouillonnée.

Notre patron se compose des pièces suivantes :

1° Devant. — 2° Petit côté. — 3° Dos.

(Voir ce modèle sur notre gravure dans le texte n° 465).

LETTRES D'UNE DOUAIRIÈRE

Un petit journal fort répandu ayant remis M^{me} Lafarge en lumière, par la publication qu'il fait des souvenirs d'un inspecteur général des prisons, j'ai pensé qu'il me serait permis de profiter de cette occasion pour parler d'elle à mon tour. Ce qui m'y engage, c'est que je l'ai beaucoup connue jadis, non en prison, Dieu merci! mais quand elle allait encore dans le monde comme jeune fille. J'ajoute tout de suite qu'elle n'y brillait guère; il est certain qu'elle ne prit des charmes aux yeux de ce bon public qui se laisse toujours séduire par la célébrité, quelle qu'elle soit, qu'après que l'horrible crime du Glandier eut fait parler d'elle. Et Dieu sait si on en a parlé, à cette époque-là!

Partout on se querellait à ce sujet, depuis la loge du portier... (pardon! du concierge... mais ces autocrates de la loge étaient encore des portiers à ce moment-là, et tout naturellement je me suis cru permis de parler le langage de mon temps) donc, depuis la loge jusqu'aux mansardes, y compris surtout les salons. Et on parlait d'autant plus qu'il y avait matière à contestation et à discussion sur ce singulier sujet, car on formait deux camps bien tranchés: les hommes, en général, séduits par les jolies lettres qu'écrivait Marie Capelle, voulaient la voir innocente, et les femmes la déclaraient coupable au dernier chef.

Partant de là, vous comprenez sans peine quels combats on se livrait là-dessus. La musique, la danse, tout en souffrait, et je me souviens qu'un soir, la comtesse Merlin, qui donnait de si charmants concerts, dut faire écrire sur la porte de son salon: « *Défense de parler de M^{me} Lafarge*, » pour satisfaire à la juste réclamation des artistes qui allaient se faire entendre.

Mais, ainsi que je l'ai dit, quand je connus cette étrange héroïne, elle n'était point du tout remarquée; tout au contraire, pendant les soirées dansantes où nous nous rencontrions, je la voyais toujours rester sur la banquette comme un paquet de rebut; on le comprendra quand j'aurai dit que c'était une laide fille, à l'air maussade, ayant un grand et gros nez, une figure ossense, un teint bilieux, la peau pleine d'écaillés, et la taille à la façon d'un morceau de bois mal taillé.

Ce qui vous prouvera que j'ai raison de dire qu'elle était fort peu séduisante alors, c'est qu'ayant une belle dot, — 80,000 francs, ce qui, à l'époque dont je parle, équivalait à peu près à 200,000 francs d'aujourd'hui; de plus elle était produite dans le monde par M^{me} Paul Garat, femme d'un des régents de la Banque, charmante personne que tout le monde aimait et qui recevait beaucoup, — on ne put parvenir à la marier, même en ayant recours à l'entreprise matrimoniale du trop célèbre M. de Foy.

Marie Capelle fut d'abord, pendant quelques temps, élève à la maison royale de Saint-Denis; là elle ne sut conquérir ni affection ni estime: aussi fit-elle en sorte d'y rester peu de temps. On l'y avait surnommée « *la pie*, » et comme je demandais le motif

de ce sobriquet à l'une des dames de la maison, qui était une de mes amies, elle me répondit:

— C'est parce qu'elle est noire, bavarde et voleuse!

La vérité m'oblige de reconnaître que c'était là un très joli portrait écrit en trois mots.

Du reste, sa famille eut la triste preuve de la vérité du jugement porté par ses compagnes au sujet du dernier chef d'accusation, et ce fut ce qui la décida à s'adresser n'importe où pour se débarrasser d'un fardeau si dangereux, en la mariant coûte que coûte. Voici, en effet, ce qui arriva durant le temps qu'elle passa chez son oncle, ou du moins chez l'époux de sa tante, M. Paul Garat.

Un jour, une fort belle bague portant un gros diamant et appartenant à M^{me} Garat disparut. On fit partout des recherches vaines; on soupçonna les domestiques; bref, la femme de chambre paraissant plus suspecte que les autres, on renvoya la pauvre fille. Quelque temps après, une paire de boucles d'oreilles disparut à son tour; nouvel émoi, nouvelles recherches, et nouveau fiasco quant à la découverte du voleur. On comprend sans peine quelle agitation se répandit alors dans cette maison, où chacun se surveillait avec grande méfiance: on finit par découvrir que le valet de chambre avait conservé des relations avec la malheureuse fille renvoyée, et tout le monde aussitôt de crier: « Haro sur le bandet! » déclarant avec conviction que c'était lui le vrai coupable! On le chassa donc à son tour, malgré toutes ses protestations d'innocence.

On commençait à respirer, croyant la bande complètement expulsée du nid; mais voici bien une autre histoire! Certain jour, il disparaît un beau collier de turquoises que M^{me} Paul Garat avait détaché de son cou la veille au soir, en revenant d'un bal aux Tuileries, et qu'elle avait placé sur la cheminée de sa chambre à coucher.

On croit d'abord à un accident. Le collier a dû tomber dans les cendres? On le cherche dans le foyer, on passe les cendres au tamis; mais rien ne se trouve, ni le collier, ni ses débris.

M. Garat, s'effrayant alors très sérieusement, prend le parti d'aller s'adresser à la police, afin de faire surveiller de très près sa maison. Il raconte au chef de la sûreté tout ce qui s'est passé chez lui: les différents vols dont sa femme a été victime, puis comment on a accusé et renvoyé des domestiques sans avoir mis la main sur les voleurs; il insiste sur la nécessité de tirer la chose au clair, nécessité plus grande dans sa maison que partout ailleurs, puisqu'il vient chez lui beaucoup de garçons de la Banque et que tous doivent être des hommes d'une honnêteté à toute épreuve.

Le personnage à qui s'adressait M. Garat comprit toute l'importance de la chose.

— Soyez tranquille! lui dit-il, nous arriverons à ce que vous désirez. Ce soir, il se présentera chez vous un domestique pour remplacer celui que vous avez renvoyé; il vous portera un billet de ma part; prenez-le: c'est un de nos meilleurs agents, il est fort adroit, et je ne doute pas qu'avant peu il ne découvre votre voleur.

Ce qui venait d'être dit fut fait. L'homme annoncé se présente: il est reçu, commence son service, et huit jours s'étaient à peine écoulés quand, un matin, il entre mystérieusement dans le cabinet de M. Garat et lui déclare qu'il a découvert le voleur.

— Je vais vous faire beaucoup de peine, monsieur, ajouta-t-il, car le coupable fait partie de votre famille: c'est M^{lle} Marie Capelle.

M. Garat se récrie que cela est impossible; mais l'agent lui offre de lui en donner la preuve.

— Eloignez de la maison tous vos gens dans la matinée, lui dit-il; faites en sorte que M^{me} Garat et mademoiselle sa nièce sortent aussi, et je vous montrerai la cachette.

Quand, ce plan ayant été suivi, M. Garat et l'agent se trouvèrent seuls, celui-ci conduisit son maître dans la chambre de Marie

Capelle, défit le lit et, entre les sangles, sous le sommier et les matelas, lui montra la bague, les boucles d'oreilles et le collier qui y étaient cachés.

Voilà pourquoi la famille Garat s'adressa à M. de Foy pour être délivrée de cette nièce trop amie des bijoux d'autrui. Cette séparation inattendue parut fort étrange alors : car la triste histoire que je viens de raconter avait été ensevelie dans le plus profond secret et ce ne fut que lors de la tragédie du Glandri qu'elle commença de voir le jour. La révélation en devint nécessaire pour laver Marie de Nicolai, que M^{me} Lafarge voulait perdre et qui fut une victime bien innocente de ses calomnieuses accusations. Quant à l'assassinat, Marie Capelle en fut-elle coupable ? Dieu seul le sait. Tout ce qu'il convient de se rappeler, aujourd'hui qu'elle est morte, c'est que celui qui est là-haut juge en dernier ressort.

Comtesse de BASSANVILLE.

LA VIE PARISIENNE

Un de nos amis a reçu par la poste un amour de prospectus, qu'il nous communique et à la rédaction duquel nous nous garderons bien de rien changer.

O Tricoche ! ô Cacolet ! soyez fiers de votre émule ! Voici sa littérature...

D'abord en marge :

RENSEIGNEMENTS INTIMES

PARTICULIERS ET COMMERCIAUX.

Paris, Province, Étranger

Renseignements dans l'intérêt des familles et du commerce, tels que sur mariages, dissipateurs ou incapables, sur faillites, solvabilités et interdictions judiciaires.

Recherches de débiteurs, de documents délicats et sérieux, pour séparation de corps, procès civils, judiciaires, revendication de succession, etc., etc.

Renseignements précis, sérieux et directs, au moyen de *surveillances* quotidiennes.

Incognito observé, célérité et discrétion.

NOTA. — M. X... fait observer que ses affaires sont faites toujours sous sa surveillance immédiate et, quand on le désire, par lui seul.

Toute affaire terminée, les documents sont rendus aux clients : donc, sécurité complète et discrétion la plus absolue pour les personnes ayant besoin de son ministère.

C'est déjà gentil, n'est-il pas vrai ?... Eh bien ! ce n'est rien à côté de la circulaire qui complète ce mirobolant prospectus, et qui est ainsi conçue :

« Monsieur,

» Vingt-trois années suivies d'une pratique de chaque jour.

» L'intuition absolue de la chose, une *discrétion* constatée à su me faire apprécier par le commerce, la magistrature et les hautes classes.

» Honoré de la confiance intime de beaucoup d'entre vous.

» Veuillez me laisser croire, monsieur, que vous apprécierez l'utilité des services que je puis rendre, à un moment donné, par la surveillance discrète et quotidienne, déterminée ci-contre.

» Daignez agréer, etc.

» X... »

« P.-S. — L'institution de ma maison, fondée sous l'esprit des lois, a des bases trop sérieuses pour qu'il soit un instant permis de l'assimiler à celle de ces personnages occultes dont la critique littéraire veut bien faire l'apologie. »

Que dites-vous du coup de pied de... cet aimable marchand de

renseignements en gros et en détail ?... Certes, la « critique littéraire » n'a que ce qu'elle mérite ! Pourquoi s'avise-t-elle de faire l'apologie de « personnages occultes » lorsqu'elle a sous la main M. X... et sa complaisante maison « fondée sous l'esprit des lois ?... »

Dans les fêtes de province et des environs de Paris, on montre des tableaux ou plutôt des groupes vivants. Les personnages doivent avoir l'air d'être en marbre.

Maillots blancs, visages poudrés, cheveux en coton blanc, tout est blanc, excepté les mains.

La mort d'Abel est le sujet favori. On voit cet ignoble Caïn fuyant sans bouger de place ; Abel est étendu, et ce qui prouve bien qu'il est mort, c'est un écheveau de laine rouge qui lui sort de la poitrine et figure le sang ; un ange suspendu maudit le meurtrier. La toile tombe, et l'enfant qui joue l'ange fait le tour de la société avec une sébile :

— N'oubliez pas l'ange, messieurs, mesdames ; c'est mes petits profits.

Un joli mot emprunté à l'une des comédies du jour :

Deux amis parlent d'un troisième assez insupportable à fréquenter.

— Que veux-tu ? Chacun a ses défauts.

— C'est pour cela qu'on se passerait bien de ceux des autres !

A. Z.

UNE REINE DE LETTRES

La nouvelle que la reine Victoria s'occupait de publier un nouveau livre, a causé une vive impression non seulement en Angleterre, mais aussi en France, où la traduction du dernier livre de la reine : *Méditations sur la mort*, ne s'est pas vendu à moins de douze mille exemplaires. Cet ouvrage de la royale *authoress* lui a donné un bénéfice de quatre-vingt mille francs ; elle l'a employé à fonder des *bourses* à l'Université d'Aberdeen pour les enfants pauvres de ses tenanciers de Balmoral.

La reine Victoria est d'ailleurs coutumière de ces œuvres d'intelligente philanthropie. Avec les économies faites sur sa toilette depuis la mort du prince Albert, une douzaine de millions environ, elle a établi un hospice et une maison de retraite, et cela avec si peu de bruit que c'est à peine si on le sait même de l'autre côté du détroit.

L'ouvrage que vient de terminer la reine est consacré, dit le Bachaumont du *Sport*, à la famille, au mariage, aux enfants, aux sentiments de la vie intime et à ses diverses phases morales. L'auguste femme, qui a été sur le trône, de notre temps, l'incarnation la plus noble de l'épouse et de la mère, n'aura eu qu'à regarder à son propre foyer pour écrire des pages admirables. Comment ne parlerait-elle pas de la famille, en effet, celle qui disait une fois au roi Louis-Philippe : « La richesse des souverains, ce sont les enfants ; nous sommes, Sire, aussi riches l'un que l'autre. »

L'impression produite au sein de la nation anglaise par l'annonce d'un livre de la souveraine, et le succès qui a accueilli ses précédentes publications, n'étonne pas, quand on connaît le fanatisme de ce noble pays pour la personne de ses princes et pour tout ce qui émane d'eux. On en aura une idée par le fait suivant.

On a parlé dernièrement du talent de peinture que possède la reine, et l'on a dit combien surtout elle grave avec goût et avec

habileté. Un Anglais, nommé Judge, était parvenu à prix d'or, et par l'intermédiaire de domestiques, à se procurer quelques-unes des gravures de la reine, perdues dans ses cartons. Il fit tirer ces gravures à un nombre considérable d'exemplaires, et annonça dans les journaux la vente d'œuvres authentiques dues au talent de sa souveraine.

Cette publication eut un succès immense : chacun voulait avoir une gravure royale, et notre industriel réalisait des bénéfices considérables.

Cependant la reine, apprenant le fait et indignée du procédé de ce marchand peu scrupuleux, l'attaqua devant les tribunaux, l'accusant de lui avoir dérobé des gravures. La poursuite exercée par la reine contre M. Judge ne fit que redoubler la vogue de sa publication. Le marchand parut enfin devant le tribunal, qui le condamna à 200 livres d'amende et à un an de prison. Les domestiques qui avaient vendu les gravures de leur souveraine furent découverts et expulsés du château de Windsor.

La reine fit remise à Judge de la prison à laquelle il avait été condamné, mais l'opinion publique ne se montra pas si clémente à son égard, et il dut s'expatrier en Australie devant son mépris.

La reine Victoria n'est pas le seul membre de sa famille qui écrive. A l'exemple de sa mère, le prince de Galles écrit soigneusement le journal de ses divers voyages et l'enrichit de dessins et photographies. Si jamais le prince publie ce journal, la partie qui concerne ses déplacements à Paris fera quelque bruit du Pas-de-Calais à la Méditerranée.

Un des plus importants voyages du prince, celui qu'il fit avec la princesse en Orient, a été raconté sous le titre de *Journal d'un voyage en Egypte, en Grèce et à Constantinople*. C'est lady Grove qui a rédigé, de concert avec les augustes voyageurs qu'elle accompagnait, ce livre, qui appelle la traduction par la nouveauté des détails qu'il renferme sur les mœurs, les coutumes, et particulièrement la vie intérieure des femmes dans le Levant.

L. S.

THÉÂTRES

OPÉRA-COMIQUE. — La musique est en train de porter bonheur à la plupart des théâtres de Paris, et à ce titre il serait peu généreux de lui reprocher la persistance qu'elle met à les accaparer. Nous ne voyons guère, en ce moment, que la Comédie-Française et la Porte-Saint-Martin qui ne doivent pas leur dernier succès à la musique ; il est vrai que l'une a eu soin de mettre dans son jeu le *Demi-Monde*, d'Alexandre Dumas fils, tandis que l'autre a trouvé le moyen de faire faire au public le *Tour du monde*, dans des conditions qui dépassent tout ce que la mise en scène avait su réaliser jusqu'à ce jour.

A l'Opéra-Comique, il nous a été donné de retrouver *Mireille*, qui restera l'une des perles les plus brillantes de l'écrin de Gounod. M^{me} Miolan-Carvalho s'y est montrée ce qu'elle était à la création, une grande artiste et une véritable enchantresse. A côté d'elle et rivalisant de talent, M^{me} Galli-Marié, MM. Duchêne, Ismaël, Melchissédec ont traduit l'œuvre du maître de façon à ne laisser aucune prise à la critique.

OPÉRA POPULAIRE. — Ainsi se nomme aujourd'hui le Châtelet, qui a ouvert ses portes et débuté par un triomphe.

Les *Parias* n'avaient pas attendu jusqu'à ce jour pour faire parler d'eux ; le poème de M. Hippolyte Lucas, la grande et belle musique d'Edmond Mètrée ont réalisé toutes les espérances, et les amis de l'art sont en droit de se réjouir. La complète réussite de cette œuvre remarquable est plus qu'une victoire : c'est une revanche.

BOUFFES-PARIISIENS. — *Madame l'Archiduc*... En lisant sur une affiche ce titre aussi excentrique que peu français, on n'est nullement surpris de trouver au-dessous le nom de M. Albert Millaud, et l'on songe tout aussitôt que, s'il y a là matière à musique, cette dernière doit être de M. Offenbach. C'est en effet lui qui, sur un libretto assez gai, a brodé une partition plus remarquable de verve que de finesse, où le rythme tient plus de place dans la mélodie que la distinction, et qui par cela même n'en a que plus de chance de devenir populaire.

M^{mes} Judic et Grivot, celle-ci sous le galant uniforme d'un capitaine de dragons de fantaisie, ont mis au service de cette opérette toutes les qualités qu'on se plaît à applaudir en elle. Inutile de dire que cela équivalait, pour *Madame l'Archiduc*, à un brevet de longévité.

RENAISSANCE. — Un homme heureux, c'est M. Charles Lecocq ! Pendant qu'il surveillait aux Variétés les dernières répétitions des *Prés-Saint-Gervais*, M. Hostein donnait droit de cité à ce *Giroflé-Girofla* qui n'a pas trouvé de plus court chemin pour arriver à Paris que de passer par la Belgique. Paris a bien voulu ne pas trouver mauvais qu'on lui servit les restes de Bruxelles, et voilà l'affiche occupée pour un certain temps.

Le livret de MM. Vanloo et Leterrier, sans être un chef-d'œuvre d'absurdité, a permis à M. Lecocq de déployer cette science aimable et facile, cette imagination complaisante et alerte qui lui ont fait une place à part comme compositeur et lui ont valu à un si haut degré la constante faveur du public.

FOLIES-DRAMATIQUES. — La *Fille de M^{me} Angot* s'est enfin décidée à céder la place à la *Fiancée du roi de Garbe* ; mais tout le talent de Litoff sera impuissant à faire vivre une pièce dont le moindre défaut est la nullité. Cette pauvre fiancée sera certainement ensevelie sous la prose de MM. Chabrillat et Demery avant que les *Cocottes en sucre*, de MM. Guénéé et Lasouche, aient cessé d'attirer aux Folies-Marigny les amis du fou rire et des gais fions-fions.

Robert HYENNE.

GRÈVES NORMANDES

Ce soir, la pleine lune éclaire notre monde,
De l'abîme des flots elle sort large et ronde,
Presque au ras de la mer, elle est rouge d'abord,
Mais son orbe jaunit, et la grande marée
Dans son rayonnement monte en houle dorée,
Et roule ses lueurs jusqu'aux grèves du bord.

On voit comme en plein jour sur la courbe des plages
Les dernières maisons des bourgs et des villages,
Villages de marins et de pêcheurs normands,
Les enfants sont couchés dans le charme des rêves :
Ce long bruit cadencé du flot qui bat ses grèves
Semble un chant de berceuse aux chers petits dormants.

Un vent tout parfumé m'apporte des prairies,
Où les reines des prés restent longtemps fleuries,
Quelque chose à la fois de suave et d'amer ;
Tandis qu'un grand troupeau, débouchant des vallées,
Mêle une odeur d'étable aux effluves salées
Qui montent, jour et nuit, des embruns de la mer.

J'aime à vous retrouver, grève de Normandie,
Où travaille une race àpre au gain, mais hardie,
Fille des conquérants qui vinrent les premiers,
Sous les pommiers en fleurs que le roi Charlemagne
Avait plantés pour eux en revenant d'Espagne,
Se faire un paradis au pays des pommiers.

André LEMOYNE.

PLANCHE G. N° 465. — DESCRIPTION PAGE 554.



TOILETTES DE BAL



A. Bouché

A. Levy, imp. et det. Marais, 66.

Ad. Goubaud & Fils, Ed. Paris

1178

LE MONITEUR DE LA MODE

Paris, Rue de Richelieu, 92

Coiffures de M^{lle} M^{me} Bataillon, 32, Chères - Plumes et Fleurs de Perrot Petit & C^{ie}
 Couture Régente de M^{me} De Vertus Sœurs, 12, Suber, 12, - Foulards du Comptoir des Indes, B^{is} Sebastopol, 129
 Soufflets de Pinard & Meyer, B^{is} des Italiens, 30 - Eau Gauloise de M^{me} V. Robine, rue Richer, 43.
 Cuviers de la M^{me} de Commission Lassalle & C^{ie}, - Louise-Grande, 25.

Entered at Stationer's Hall.

LONDON Ad. Goubaud & Son 30, Henrietta Street Covent Garden, W.C.



CHAPEAUX DE MM. B
Lingerie du Magasin

PLANCHE G. N° 467. — DESCRIPTION PAGE 554.



CHAPEAUX DE MM^{ms} BRUNHES ET HUNT (RUE MEYERBEER, 4).
Lingerie du Magasin des Élégants (boulevard des Italiens, 5).

JACQUES RAIMOND

(NOUVELLE. — SUITE)

— Un faux ! s'écria Antonine.

— Que voulez-vous ? Le cas était pressant... Je m'imaginai d'ailleurs que j'allais cette fois être plus heureux, et que je serais prêt pour l'échéance... illusion dont l'événement ne m'a que trop démontré l'inanité !... Enfin le mal n'est pas sans remède, puisque votre frère arrive ce soir.

— Quoi ! vous espérez...

— Qu'il ne vaudra point laisser protester un billet signé Jacques Raimond !

— Jacques Raimond ?

— Eh ! mon Dieu, oui ! Dans l'espoir d'amoindrir ainsi le dans ger, c'est le nom de votre frère que j'ai laissé tomber de ma plume au bas de la formule consacrée.

— O malheureuse ! fit douloureusement Antonine en tombant anéantie dans un fauteuil ; à quel misérable ai-je eu affaire ! Le timbre sonnait de nouveau.

Le visiteur était bien cette fois celui qu'Antonine attendait.

Jacques Raimond était un homme de quarante ans, d'un abord ranc et cordial, d'une physionomie douce et bienveillante, quoique son caractère ne manquât pas de fermeté à l'occasion. Il s'avança, les bras tendus, vers sa sœur qui se jeta éplorée à son cou.

— Eh bien ! oui, me voici... oui, chère enfant... et je te remercie de n'avoir pas douté de mon amitié... Voyons, séchons vite ces larmes que je suis venu essuyer... Ah ! pardon, monsieur, je ne vous avais pas aperçu... Monsieur ?...

— Georges Clémenceau, répondit le jeune homme en s'inclinant.

— A merveille. Nous allons donc, puisque nous sommes réunis, aborder sans autre préambule le sujet qui m'amène. Mon devoir serait peut-être, monsieur Georges, de commencer par vous gronder... mais, comme les reproches ne remédient à rien, ce serait du temps mal employé. Mieux vaut aller droit au but. Écoutez donc la proposition que je suis venu vous faire : vous demanderez un congé à votre ministre ; aussitôt que vous l'aurez obtenu, vous nous rejoindrez à Nancy où j'emmène ma sœur dès demain ; là votre mariage s'effectuera... sans éclat, mais qu'importe ? Le bruit et les fêtes ne donnent pas le bonheur. Cela fait, vous retournerez seul à Paris... Antonine demeurera près de moi ; l'air de la capitale ne lui est pas sain. Vous sollicitez quelque mission à l'extérieur... j'ai des amis dont l'influence pourra vous servir, et alors...

Georges interrompit Jacques :

— Hélas ! monsieur, j'ai le regret de vous apprendre qu'on a jugé à propos de me remercier, et que je suis aujourd'hui sans emploi.

— Diable ! diable ! fit Jacques en se grattant l'oreille.

Puis, prenant bravement son parti :

— Sans emploi ! reprit-il ; eh bien, je vous en trouverai un là-bas ; vous vous contenterez jusque-là de mon hospitalité. Je mène une vie fort modeste et qui vous paraîtra sans doute bien monotone... Bah ! c'est une affaire d'habitude... au bout de six mois, vous serez acclimaté... Voyons, mon plan vous va-t-il ?... Accepté, n'est-ce pas ?

— Avec reconnaissance, répondit Georges.

— Je n'accepte pas, moi ! dit Antonine d'une voix ferme.

Jacques bondit sur son siège :

— Hein !... c'est toi qui refuses !... Pourquoi ?

— Parce que je ne consentirai jamais à porter le nom d'un faussaire.

Et, rouge à la fois de colère et de honte, elle révéla à Jacques l'aveu que Georges venait de lui faire.

Lorsqu'elle eut fini de parler, Jacques lui serra les mains avec effusion, puis se tournant vers Georges :

— J'approuve la résolution de ma sœur, dit-il avec la froideur du mépris ; en aimant, elle n'a été qu'imprudente et malheureuse ; je la tiendrais pour la plus abjecte des créatures si elle vous épousait.

Georges pâlit et fit un mouvement pour se jeter sur Jacques ; mais celui-ci, lui étreignant les poignets comme dans un étai, lui eut bientôt fait comprendre qu'il ne serait pas le plus fort.

— Monsieur !... fit Georges en écumant de rage, vous reviendrez sur cette décision, ou vous me rendrez raison de vos insultes ! Jacques, sans le lâcher, l'entraîna hors du salon :

— On ne se bat point avec les drôles de votre espèce ; on se contente de les jeter ignominieusement à la porte.

Et il le fit ainsi qu'il venait de le dire.

III

Cinq années s'étaient écoulées.

Jacques Raimond n'habitait plus Nancy ; de tristes changements étaient survenus dans sa position. Son mince patrimoine avait été presque entièrement absorbé par des dépenses d'ailleurs fort honorables. Forcé un jour d'opter entre ses intérêts et sa conscience, il s'était vu retirer la chaire qu'il occupait au lycée. A ces malheurs était venue se joindre la perte d'une sœur tendrement aimée : Antonine était morte dans ses bras, consumée de chagrin et de regrets. Jacques, n'étant plus retenu par aucun lien à Nancy, avait cherché et trouvé une place de professeur dans un des pensionnats des environs de Paris. Il était ainsi plus rapproché de son frère Armand qui, après avoir terminé ses études de droit, faisait son stage chez un des plus illustres membres du barreau parisien. Doué d'une grande dose de philosophie, inaccessible aux suggestions de l'ambition et de la vanité, il vivait content de son obscurité, dans le calme d'une bonne conscience. Une visite que lui faisait Armand chaque dimanche le délassait des travaux de la semaine et suffisait à son bonheur.

Pendant les quelques heures d'intimité permises à la tendresse des deux frères, il se faisait entre eux un aimable échange de confidences et de bons conseils. On aurait pu les prendre, vu la différence d'âge, pour le père et le fils ; seulement il régnait dans leurs entretiens un ton d'égalité qui prêtait plus de charme encore à leur mutuelle affection.

— Armand, dit Jacques un jour au jeune avocat, j'avoue que, depuis quelque temps, je n'étais pas sans inquiétude à ton sujet. Je te voyais pâle, soucieux, abattu. « Il travaille trop, pensais-je, il se fatigue, sa santé en souffre ; si cela continue, il faudra que je le gronde. » Heureusement te voici, à ce qu'il me paraît, en bonne voie de guérison ; tes joues ont repris leurs belles couleurs, le rire est sur tes lèvres, tes propos sont d'une gaieté charmante...

— Ah ! mon frère, si ma gaieté est revenue, c'est que, depuis hier, je suis bien heureux !

— Voyons, raconte-moi ce bonheur qui t'arrive, afin que j'en puisse prendre ma part.

— Peu de mots suffiront : j'aime depuis deux mois, et depuis hier je sais que je suis aimé.

— Je me doutais de quelque chose comme ça... Qui aimes-tu ?

— Un ange de beauté, de grâce, de douceur...

— Cela va sans dire.

— Ne raille pas ; si tu voyais, seulement une heure, mademoiselle Nathalie Germancey...

— J'en deviendrais fou, n'est-ce pas ? Cela ne ferait ni mon affaire ni la tienne. Mais parlons sérieusement : où as-tu fait la connaissance de mademoiselle Nathalie ?

— Dans la maison même de son tuteur, M. de Saint-Romain, qui m'avait admis à ses réceptions sur les pressantes recommandations d'un ami commun.

— Quel homme est ce M. de Saint-Romain ?

— Un riche planteur de l'Amérique du Sud.

— Riche !... Et tu crois qu'il jettera sa pupille à la tête d'un pauvre avocat qui n'a pour toute fortune qu'une quinzaine de mille francs et sa robe ?

— Mais, mon cher Jacques, ce que je sais des commencements de M. de Saint-Romain n'est pas de nature à me décourager. Il paraît qu'à son arrivée en Amérique il était dans le plus grand dénuement. Une veuve, propriétaire d'une plantation magnifique, s'éprit pour lui d'une belle passion ; il l'épousa et devint veuf lui-même la seconde année de son mariage. Alors la plantation fut vendue, car elle appartenait pour moitié à une fille mineure, mademoiselle Germancey, issue du premier mariage de la veuve, et à M. de Saint-Romain que sa femme avait ainsi avantagé par contrat. Telle est l'origine de la fortune de M. de Saint-Romain, et je ne puis supposer qu'il l'ait oublié.

— Ah ! mon pauvre ami, si tu comptes sur la mémoire d'un parvenu !... Enfin tu es aimé de la pupille... c'est déjà quelque chose.

— C'est tout.

— Quel âge a mademoiselle Germancey ?

— Dix-sept ans.

— Il s'en faut de quatre qu'elle soit maîtresse de son bien et de sa personne.

— On dirait que tu prends plaisir à me décourager.

— Ce n'est pas mon intention. Je voudrais seulement te prémunir contre un enthousiasme qui te laisserait sans force pour supporter une déception. Sois persuadé, du reste, que ton bonheur est le plus cher de mes vœux : s'il arrivait que mon secours te fût nécessaire, ce qui n'est guère à supposer, tu peux compter sur moi.

Les deux frères se serrèrent la main : ils savaient qu'entre eux un tel engagement n'était point chose banale.

Une scène toute différente se passait le même jour chez M. de Saint-Romain. Celui-ci avait fait venir mademoiselle Germancey dans son cabinet :

— Nathalie, j'ai à vous annoncer une nouvelle qui, je crois, ne vous déplaira pas : je vais vous marier.

— Moi ! fit la jeune fille en rougissant.

— On m'a demandé votre main, il n'y a qu'un instant.

— Ah !

Le cœur de Nathalie battait si fort qu'elle fut obligée de s'asseoir.

— Est-ce que l'idée du mariage vous effraie ?

— Oh ! non, mon tuteur... Mais je ne m'attendais pas... M. Raimond ne m'avait point donné à entendre qu'il vous déclarerait si tôt ses intentions...

— M. Raimond ! Que voulez-vous dire ? Qui vous parle de M. Raimond ?

La physionomie de M. de Saint-Romain avait pris tout à coup une expression sévère, et sa parole était devenue rude.

— Ce n'est donc pas lui qui vous a demandé ma main ? balbutia Nathalie toute tremblante.

— Non, mademoiselle, ce n'est pas lui. S'il avait osé faire cette démarche, j'aurais profité de l'occasion pour l'inviter à ne plus mettre les pieds chez moi... mais je compte que vous voudrez bien me rendre le service de vous charger vous-même de cette commission.

— Vous exigeriez ?...

— Oui, j'exige que vous me délivriez de la présence d'un homme qui m'est odieux. Je l'ai reçu, pour ainsi dire, forcément chez moi ; il eût fallu, pour lui refuser ma porte, désobliger un ami qui m'était utile, ou faire valoir des motifs que je tenais à ne point divulguer... Aujourd'hui vous me révélez les prétentions de M. Raimond... cela me met à mon aise : songez donc à m'obéir ; un congé lui semblera moins dur, passant par votre bouche.

— Que vous a donc fait M. Raimond ? demanda timidement Nathalie.

— Lui personnellement ? Rien. Mais brisons là : ne voyez-vous point que le nom seul de Raimond suffit à m'irriter ?... Préparez-vous à m'obéir et à faire un accueil convenable au mari que je vous destine : je vous le présenterai ce soir.

M. de Saint-Romain avait d'excellentes raisons pour tenir au mariage qu'il avait projeté. Sa fortune s'était quelque peu arrondie aux dépens de celle de sa pupille, et ses comptes de tutelle n'étaient pas d'une régularité irréprochable. Il était à souhaiter pour lui que le mari de Nathalie, pour y donner son approbation, fût pourvu d'une assez forte dose de bonne volonté. Or, c'était précisément cette bonne volonté qui constituait, aux yeux de M. de Saint-Romain, le principal, le vrai mérite de M. Giffard, le prétendant qu'il avait annoncé à sa pupille.

Naturellement Nathalie, en dépit des recommandations de son tuteur, répondit aux gracieusetés de M. Giffard de manière à déconcerter un soupirant moins intrépide ou moins bien appuyé. Mais fort du marché qu'il avait conclu avec M. de Saint-Romain, M. Giffard eût été bien bon de se tourmenter pour si peu.

En effet, Nathalie eut beau découvrir dans M. Giffard toutes les imperfections et protester que le bonheur était impossible avec un tel mari, M. de Saint-Romain prétendit qu'elle n'y entendait rien. Elle pleura : il fut inflexible. Elle essaya de la révolte ; il éleva la voix, gesticula, menaça. Bref, la pauvre enfant, intimidée, courba la tête, et reçut de nouveau l'ordre formel de rompre avec Armand dans le plus court délai.

Quelques jours plus tard, il y avait soirée chez M. de Saint-Romain ; Armand y assistait ; Nathalie lui raconta la scène que lui avait faite son tuteur. Armand, l'esprit troublé par ce renversement subit de ses plus chères espérances, alla sur-le-champ trouver M. de Saint-Romain. L'explication, vu le lieu où l'on était, se fit en termes mesurés, mais elle fut nette et définitive.

Armand se retira mortellement frappé au cœur. Rentré chez lui, il donna un libre cours à son désespoir. La fièvre le saisit, il tomba dans une sorte de délire. Les pensées les plus sombres, les plus extravagantes se pressèrent, se heurtèrent dans son cerveau. Vingt fois il s'assit à son bureau pour écrire, et vingt fois il rejeta sa plume et déchira la lettre commencée. Toute la nuit, il fut dans cet état violent d'agitation. Devenu plus calme en apparence, vers le matin, il se replaça devant son bureau, et cette fois il écrivit une lettre entière, d'un seul jet. Dans cette lettre passionnée, éloquente, d'autant plus persuasive qu'elle était sincère, Armand déclarait à Nathalie qu'il lui était impossible de vivre éloigné d'elle ; il la conjurait de fuir un tyran à qui la nature n'avait donné sur elle aucun droit ; il la suppliait de se confier à son honneur, et de le suivre sur une terre étrangère où il leur serait permis de vivre l'un pour l'autre, à l'abri des persécutions. Enfin il faisait serment, si son vœu était repoussé, de ne point survivre à la perte de sa dernière illusion.

Armand se rendit ensuite dans la rue où demeurait M. de Saint-Romain ; il épia la sortie de la femme de chambre de Nathalie, et remit sa lettre à cette fille, dont il connaissait l'attachement pour sa maîtresse. Puis il loua une voiture et se fit conduire au pensionnat où Jacques était professeur. Son intention n'était point d'affliger prématurément son frère ; il ne voulait que lui serrer une dernière fois la main, sans lui laisser pressentir une séparation dont il n'aurait que trop tôt connaissance.

Jacques s'aperçut bien vite qu'Armand n'était pas dans son état habituel ; il s'alarma de sa pâleur et de son abattement.

— Décidément tu travailles plus que tes forces ne te le permettent. Tu as l'ambition de parvenir, c'est bien ; mais il ne faut pas que ce soit aux dépens de ta santé.

Pour toute réponse, Armand pressa la main de son frère dans les siennes ; s'il avait essayé de parler, il n'aurait pu contenir son émotion : ses larmes auraient trahi son secret.

Au bout d'une heure trop vite écoulée, Armand prit congé de Jacques.

— Surtout ménage toi, lui dit ce dernier en l'embrassant ; ménage-toi pour celle que tu aimes... et aussi pour moi dont tu es l'unique amour en ce monde.

Cependant Jacques, resté seul, se rappela certaines paroles de son frère, prononcées avec un accent étrange, certains mouvements indiquant plus d'exaltation que de fatigue de l'esprit ; il comprit qu'Armand avait voulu lui cacher quelque grande affliction... enfin il se rappela, ce qu'il n'avait pas remarqué d'abord, que le jeune homme, en lui disant adieu, lui avait serré la main avec plus d'effusion encore que de coutume ; à toutes ces choses il chercha une explication, et, de supposition en supposition, il en vint à concevoir les appréhensions les plus sinistres. S'il n'avait été retenu par les devoirs de sa profession, il se serait mis en route immédiatement pour rejoindre son frère ; ce ne fut pas sans une vive impatience qu'il se vit obligé d'attendre la fin de la jusqu'à classe.

IV

Armand était rentré chez lui. Pâle, l'œil morne, il était affaissé dans un fauteuil, près d'une table sur laquelle sa main semblait se tenir prête à saisir un pistolet chargé... il attendait.

A mesure que les minutes s'écoulaient, sa physionomie prenait une teinte plus sombre :

— Si elle avait dû venir, elle serait ici déjà, fit-il d'une voix sourde. Je souffre trop ; il est temps que j'en finisse !

Dans ce même instant, la porte s'ouvrit, Nathalie éplorée entra, se précipita vers Armand et lui arracha l'arme de la main en s'écriant :

— Soyez béni, mon Dieu ! j'arrive à temps.

Elle n'en put dire davantage, l'émotion avait été trop forte ; elle tomba défaillante auprès d'Armand qui se hâta de la secourir.

Lorsque Nathalie eut repris ses sens, elle fut quelques instants sans parler ; Armand, tout entier au bonheur de la contempler, ne songeait point à rompre ce silence.

— O monsieur Armand, dit enfin la jeune fille d'une voix faible, que votre lettre a rempli mon âme de trouble et d'effroi ! Me menacer d'attenter à vos jours ! Comment avez-vous pu vous livrer à ce fol égarement ?

— Ne me faites pas un crime de l'amour que vous m'avez inspiré, répondit Armand avec exaltation. Vous me comprendriez si vous aviez pu voir à quel degré le désespoir s'était emparé de moi. Mais oublions de fenestes projets ; vous êtes ici, près de moi ; je puis m'abandonner sans contrainte à la joie de vous voir, de vous parler, de vous entendre ; il n'y a désormais de place dans mon cœur que pour des pensées de bonheur et d'amour.

Un tiers vint tout à coup jeter au milieu de ces tendres propos une interruption inattendue.

— Mon frère ! s'écria Armand au comble de la surprise.

C'était en effet Jacques ; il venait d'entrer précipitamment, le visage bouleversé, les cheveux en désordre.

A la vue d'Armand, il leva les mains au ciel en signe de remerciement et de joie :

— Oui, dit-il, c'est ton frère dévoré d'inquiétude et qui n'a rêvé que catastrophe depuis que tu l'as quitté...

Il s'interrompit en remarquant la présence de Nathalie qu'il n'avait pas d'abord aperçue.

— Mademoiselle Germancey, s'empressa de dire Armand en présentant Nathalie à Jacques.

Et s'adressant à Nathalie :

— Voici l'excellent frère dont je vous ai souvent entretenue, ajouta-t-il.

Jacques, au nom de la jeune fille, avait tout de suite deviné une

partie de la vérité ; quelques paroles d'Armand achevèrent de l'instruire.

Nathalie, que n'aveuglait plus la frayeur, ne tarda pas à comprendre l'étrangeté de sa position.

— Monsieur Armand, dit-elle rouge de confusion et n'osant lever les yeux sur Jacques, je suis venue à votre appel parce que l'exaltation de vos sentiments m'a fait trembler pour votre vie ; j'aurais cru commettre un crime si je n'avais mis avant tout autre devoir celui de vous sauver de vous-même.

— Je saurai, interrompit Armand, reconnaître tant de générosité par un dévouement sans bornes...

— Mais, reprit Nathalie, je ne m'abuse point sur l'inconvenance d'une telle démarche. La lutte que j'ai soutenue avec moi-même, le trouble dont j'ai été saisie en mettant le pied dans votre maison, l'agitation de mon âme en votre présence, tout m'avertit que j'ai commis une grande faute, et que ce n'était pas ainsi que nous devions nous revoir.

— Ce sont là, mademoiselle, dit Jacques d'un ton grave, des sentiments nobles et vrais que j'approuve de toutes mes forces ? oui, la faute que vous avez commise est grande ; mais elle n'est pas irréparable...

Armand interrompit son frère :

— Et comme ma loyauté n'y est pas moins intéressée que mon bonheur, la réparation ne se fera pas longtemps attendre. Il y a, Dieu merci, des pays où les lois n'imposent pas, comme ici, un joug tyrannique aux sentiments, où le consentement de deux cœurs suffit pour qu'on les unisse...

MOLÉRI.

(La suite au prochain numéro.)

UN SAVETIER

Il existe, vous le savez, une Société des artistes dramatiques. Hommes et femmes, tout ce qui vivifie le théâtre national figure dans cette association fraternelle. Grâce à ce groupement d'intérêts trop longtemps disséminés, bien des misères intéressantes sont soulagées ou supprimées. Une caisse déjà bien garnie sert de lien à cette famille de comédiens qui a trop à faire pour songer à être prévoyante ou ordonnée. Si un grand tragédien vieilli se trouve tout à coup sans pain, la Société accourt à son aide et lui en donne. Quand une actrice, hier fêtée parce qu'elle était encore belle, a fini son temps et qu'elle n'a point d'abri, on lui en offre un.

Vaila qui est pour le mieux ; néanmoins ce n'est pas de cette philanthropique fondation que je voulais vous parler ; du moins en tant qu'établissement de bienfaisance. Mon thème était tout autre. Je ne veux que vous dire deux mots du point de départ des artistes et accessoirement de la vocation.

★
★

Y a-t-il encore des vocations dans nos temps de prose et de calcul ? Les habitués d'orchestre prétendent que non. De là une déchéance si marquée dans tous les arts. Alphonse Karr affirme que si l'on pendait (on ne pend plus, on guillotine) une dizaine de mauvais comédiens chaque année, nous n'en aurions bientôt plus que d'excellents, les bons seuls ayant l'audace de se présenter. Est-ce bien vrai ? Un autre observateur très-sagace, Léon Gozlan, était d'une autre opinion.

— Si vous voulez faire reverdir le personnel de l'art théâtral, rameau trop desséché, vous n'avez qu'un moyen, c'est de recruter les nouveaux sujets parmi les gens du peuple.

Eh ! mon Dieu ! prendre les recrues dans la foule... les théâtres ne font pas autre chose depuis quatre-vingts ans.

Pour se convaincre de la réalité de ce fait, il suffit de jeter un ra

pide coup-d'œil sur la liste des membres composant la Société des artistes dramatiques.

Nous ne sommes plus à l'époque de Crano de Bergerac, où ceux qui montaient sur les planches étaient ou se disaient tous de souche aristocratique. Dans ce grand nombre de sociétaires, il y a même peu de descendants d'artistes, presque pas d'*enfants de la balle*, comme on dit. Les trois quarts sont d'une souche encore plus humble; presque tous viennent des usines, quelques-uns des ateliers, quelques autres d'une boutique.

Qu'importe l'origine, pourvu que le talent y soit?

Notez que cette observation doit être faite pour les plus célèbres: Bocage, qui a eu une si grande influence sur le mouvement littéraire de 1830, avait commencé par être ouvrier tisseur; Frédéric-Lemaître a été quelque chose comme apprenti ébéniste; Arnal raconte lui-même, dans des vers assez bien tournés, qu'il a été boutonnié. Z..., si souvent applaudi sur une de nos scènes les plus brillantes, étant enfant, vendait des tartelettes aux passants, comme le premier Metschikoff, lequel est devenu prince, père d'une lignée de princes.

Le plus curieux point de départ, peut-être, a été celui d'un des acteurs les plus populaires, il y a trente-cinq ans; c'est nommer celui qui réjouissait tout Paris quand il jouait *l'Ours et le Pacha*, ou bien les *Saltimbanques*.

C'était là, du reste, un des souvenirs que le père Du Mersan, le joyeux auteur du *Coin de rue*, aimait à raconter.

Venu à Paris sur la fin du Consulat, ce futur auteur s'occupait d'abord de numismatique; ce n'était qu'à ses moments perdus qu'il lui était permis de penser au théâtre. Se faire jouer n'est pas très facile aujourd'hui; en ce temps-là, à ce qu'il paraît, c'était la mer à boire. Il n'y avait que vingt-cinq auteurs connus, mais ces vingt-cinq garnissaient toutes les scènes sans permettre à un début d'approcher.

Cependant, un jour en flanant sur le boulevard du Temple, le jeune homme aperçut une pauvre petite maison enfumée et sans relief d'aucune espèce; on y voyait un écriteau, modeste comme elle: *Théâtre sans prétention*, titre encourageant pour un inconnu. L'enseigne ne mentait pas. Ce théâtre n'avait la prétention ni de payer chèrement de grands artistes, ni d'enrichir des auteurs célèbres, ni d'attirer l'élite du beau monde. Les places de première loge étaient de douze sous et le parterre de vingt centimes. Tranchons le mot, c'était un *bouiboui*.

— Voilà mon affaire, se dit le débutant.

Et il alla y porter son premier manuscrit: *La Ravau-deuse de bas*.

A huit jours de là, le directeur lui dit:

— Je prends votre pièce. Venez à la représentation de ce soir; vous verrez jouer mon monde, et, après le spectacle, nous ferons la distribution des rôles de l'ouvrage.

Les choses arrivèrent comme il avait été convenu.

Quand le rideau fut retombé, Du Mersan alla chez le directeur. Là, les premiers sujets de la troupe furent choisis pour les divers personnages de la pièce; puis comme il restait un rôle de peu d'importance, l'*impresario* reprit:

— Ne vous inquiétez pas de celui-là; nous le donnerons au savetier.

Qu'était-ce que le savetier? Probablement un type comme le Financier ou le Matamore?

Trois jours après, quand le jeune auteur se présenta à la répétition, le directeur demanda au régisseur:

— Tous nos acteurs sont-ils là?

— Il ne manque que le savetier.

— Eh bien, appelez-le!

Aussitôt l'employé, s'en allant ouvrir une fenêtre derrière le fond de la toile, fit entendre une espèce de cri comme celui que poussent les badigeonneurs quand ils peinturlurent les maisons.

— Hiiiiiiiiii! Psst!...

Bientôt du Mersan vit sortir d'une échoppe située en face de la fenêtre, dans la rue des Fossés-du-Temple, un savetier, non déguisé... mais véritable.

Posant sur son établi un ancien soulier auquel il était en train d'ajuster un béquet, l'homme traversa la rue, entra lestement par la petite porte des acteurs et arriva sur le théâtre.

Il n'avait même pas pris la peine de passer une veste et d'ôter son tablier de cuir.

— Ah! te voilà, *gniaf!* lui dirent les autres.

— Oui, cabotins, mes camarades, répondit-il; c'est bien moi.

— Il paraît que tu as un rôle dans une nouveauté, la *Ravau-deuse de bas*.

— Tiens, c'est presque de ma partie, ça.

En voyant le nouveau venu, en l'entendant parler, le débutant ne put dissimuler sa surprise.

— Comment! dit-il, c'est donc réellement un savetier qui jouera le rôle?

— Oui, répondit sans façon le directeur, mais que ça ne vous effraie pas; il connaît son affaire; voilà déjà six mois qu'il fait partie de ma troupe en qualité de surnuméraire. En attendant d'avoir des appointements, comme il faut vivre, il continue dans la journée son métier de restaurateur de chaussures. Ah! il a le feu sacré, il étudie en raccommoquant les souliers de ses pratiques. C'est un garçon qui a d'ailleurs un nez prodigieux, taillé en bouchon de carafe. Je suis sûr que ce nez l'aidera à faire son chemin. Il joue ce soir. Jugez-le. Vous verrez qu'il a *du chien dans le ventre*.

Ce savetier était un jeune garçon de dix-huit à vingt ans, plaisamment tourné et doué d'un de ces visages dont le seul aspect provoque l'hilarité. Et puis, ce diable de nez était de dimension telle que Du Mersan se disait:

— Il y a une destinée d'artiste dans ce nez-là!

Il ne se trompait pas.

Le savetier n'était autre qu'Odry, d'homérique mémoire.

Qui n'a pas vu Odry aux Variétés n'a rien vu.

Que de succès! Le *Compagnon du devoir*, la *Chanson des bons gendarmes*, le *Chevreuil*, *Tony ou le canard accusateur*, *l'Ours et le Pacha*, les *Saltimbanques*, que de comédies sans pareilles!

Et tout cela était, un jour, sorti d'une échoppe!

Pour-en revenir à la vocation, hélas! on la cultive. La Société des artistes dramatiques paraît favoriser ce mouvement.

D'où le mot du vieux F...:

— On commence à voir des dynasties de comédiens comme il y a des dynasties de gens de lettres et de peintres. Mauvaise chose pour le théâtre!

Philibert AUDEBRAND.

REVUE DES MAGASINS

Nous voici entrés dans la saison où le talent des couturières brille par excellence : toilettes de dîner, toilettes de soirée, toilettes de bal, toilettes de théâtre! C'est ici que l'imagination a beau jeu et que Mlle Marie BATAILLON est bien dans son élément. Son talent original se multiplie en ces circonstances, et chaque jour il sort de ses ateliers un nouveau modèle plus charmant et plus coquet.

Hier, c'était une robe de faille rose très pâle; jupon à traîne, large pli bulgare, et devants coulissés en biais. Corsage décolleté et simple épaulette en guise de manches. Cuirasse en dentelle noire espagnole, brodée de jais et d'acier bleu, avec une frange de perles assorties. Manches à sabot et corsage décolleté en carré devant, montant derrière. Bouquet de fleurs variées posé à l'angle du carré, ainsi qu'à l'ouverture des manches.

Aujourd'hui, Mlle Marie Bataillon nous a montré un costume, moitié faille et moitié cachemire, de nuance indéfinissable, vert réséda très pâle, presque gris. La jupe en faille, à longue traîne, est découpée dans le bas en pans carrés qui s'ouvrent sur des éventails de plissés très fins; cette garniture présente une hauteur de 40 cent. Polonaise ajustée derrière, à blouse devant, en cachemire, formant un long tablier relevé sous une cascade de bouillons, qui constitue le milieu derrière. Cette polonaise est garnie sur tous ses bords d'un velours noir assez large, proportionnellement à la partie qu'il orne, et couvert de petits cordons d'argent assez rapprochés, qui font un effet charmant. Ceinture et aumônière en velours noir rayés de même, et boutons d'argent partout.

Mlle Marie Bataillon excelle dans les costumes simples et les robes d'intérieur; elle en comprend admirablement les exigences sérieuses. Du reste, le tact le plus sûr préside à toutes ses créations (3, rue Thérèse).

— A peine est-il annoncé que voilà le *jupon duvet* répandu et prôné! M. DE PLUMENT voit chaque jour s'augmenter son courrier d'une correspondance nombreuse, où, invariablement, on lui demande les conditions du *jupon duvet* et le jupon lui-même. Il peut à peine y suffire en ce moment; que sera-ce d'ici à un mois?

Il est urgent de s'inscrire un peu à l'avance, rue Vivienne, 33, si l'on ne veut pas éprouver de retard dans les envois d'une commande; la maison, quelque préparée qu'elle ait été, ne pouvait prévoir un succès aussi rapide et aussi complet, qui lui fait ainsi le plus grand honneur.

Le nouveau *jupon princesse articulé* a fait également sensation; sa coupe et ses proportions élégantes, ainsi que l'ingénieux système de ses fessorts, le placent au premier rang des jupons de ce genre. Il est très favorable au déploiement d'une robe princesse à traîne, à laquelle il donne une grâce particulière qui en augmente le charme. Une femme aimant à être bien mise n'hésitera pas à se procurer le *jupon princesse articulé*, de M. de Plument, pas plus qu'elle ne saurait se passer aujourd'hui de son fameux corset *Sultane*, auquel est due, pour beaucoup d'élégances, cette jolie taille svelte et cambrée que l'on admire tant.

— Le Nafé d'Arabie est un fruit dont le nom signifie en langue orientale : « Salulaire pour la poitrine. » M. DELANGRENIER en a tiré un excellent parti en composant le *sirop* et la *pâte de Nafé*, dont les propriétés pectorales et rafraîchissantes sont reconnues par les sommités du corps médical.

Il n'est pas de grippe, de catarrhe ou de coqueluche que le sirop de Nafé ne soulage considérablement; et les personnes qui sont obligées de parler en public, de chanter, etc., se trouveront fort bien de l'usage de ce sirop bienfaisant. Les grandes personnes en prennent une cuillerée à bouche et les enfants une cuillerée à café.

La pâte de Nafé possède les mêmes propriétés et son goût agréable en fait un des bonbons cristallisés les plus favorables à la santé. Cette pâte se prend à volonté matin ou soir; on l'emploie seule ou en alternant avec le sirop. J'ai sous les yeux des pages entières d'attestations de malades guéris par ces deux produits vraiment supérieurs.

Dans la saison où nous entrons, il ne faut pas hésiter à faire sa provision de sirop et de pâte de Nafé (chez M. Delangrenier, rue Richelieu, 23).

SPÉCIALITÉS

Le *lait antéphélique* de CANDÈS peut, à juste titre, être considéré comme une eau de toilette exceptionnelle. Quelques gouttes versées dans un peu d'eau pure, pour les lotions journalières, et le teint acquiert un éclat surprenant. C'est ainsi qu'en dépit des années, une femme adroite entretient et conserve une beauté qui surprend son entourage.

Grâce à l'emploi bien compris du *lait antéphélique*, toutes les déficiences de la peau disparaissent : rougeurs, plaques jaunes, et masque de grossesse. J'ajouterai encore que son application suivie dispense de l'usage

de toute poudre de riz, dont certaines carnations délicates ne peuvent supporter le contact.

Du reste, nous ne ferons jamais assez l'éloge d'un produit qui compte plus de trente années d'existence et d'un succès non interrompu.

C'est toujours boulevard Saint-Denis, 26, que se trouve le dépôt général du *lait antéphélique* de Candès; en le prenant là, on est sûr d'éviter les contrefaçons.

— Une femme, avant tout, doit être belle. — Ceci paraît plus facile à admettre qu'à établir. — J'ajouterai cependant que ce n'est pas irréalisable. Demandez plutôt à la *Veloutine Viard*! Que de services ne rend-elle pas chaque jour aux femmes, sous ce rapport? Cette poudre impalpable et invisible, en s'infiltrant dans les chairs, leur communique une transparence idéale : n'est-ce pas là de la beauté? Un teint frais et rose est chose fort admirée, il n'est donc pas étonnant que l'on cherche à se le procurer, si la nature barbare vous l'a refusé.

Mais je prêche des converties, j'en suis convaincue et je n'ai pas besoin de dire que la *Veloutine Viard* est, de tous les produits de son espèce, celui dont on peut le plus répondre sous tous les rapports. A base essentiellement hygiénique, puisque la glycérine entre dans sa composition pour une large part, on peut en user et même en abuser. — La plupart des veloutines sont loin d'offrir les mêmes garanties, car le bismuth qui les compose leur donne une action des plus nuisibles à la peau.

La *Veloutine Viard*, blanche, rosée et Rachel, se vend en boîtes de 3 fr. 50 et au-dessus, place du Palais-Royal, 2, à la parfumerie VIARD.

NOTRE GRANDE PRIME

Nous prévenons nos abonnées que nous sommes en mesure de leur offrir, par faveur absolument spéciale et exclusive, la machine à coudre la *Silencieuse*, de MM. Pollack, Schmidt et C^{ie}, non plus au prix élevé de 250 francs, qui est le prix de vente dans leurs magasins et dépôts, mais moyennant 150 fr., emballage compris. Par suite de cette importante concession, à laquelle nos abonnées seules ont droit, on peut dire que la machine à coudre est réellement mise à la portée de toutes les bourses.

Ajoutons que, pour nos abonnées de Paris qui voudront profiter de cette occasion unique, nous avons obtenu de M. Poullien, ingénieur et agent général de MM. Pollack, Schmidt et C^{ie} à Paris, que deux leçons leur soient gratuitement données. A celles de la province, des instructions complètes seront adressées avec la machine. A toutes, enfin, il sera délivré, pour cinq ans, un bon de garantie nominal, extrait d'un registre à souche et portant le numéro d'ordre gravé sur la machine.

Il suffira à nos abonnées, pour pouvoir profiter dès à présent de l'importante faveur qui leur est accordée, de nous adresser en un mandat sur Paris, au nom de MM. Ad. Goubaud et fils, la somme de 150 francs, moyennant laquelle la *Silencieuse*, emballée avec soin, leur sera immédiatement expédiée par la voie qu'elles nous indiqueront.

Nous pouvons également offrir à nos abonnées, moyennant 40 francs, emballage compris, la MACHINE A MAIN, dont le prix de vente est de 75 francs. Avec cette machine à un fil et à point de chaînette, on peut exécuter tous les travaux de famille. Chaque machine est accompagnée d'un tourne-vis, d'une burette à huile, de deux guides à ourler, d'un guide à soutercher, d'un guide à coudre droit, et d'une instruction illustrée indiquant la manière de s'en servir. Il suffit donc, pour recevoir cette machine tout emballée, de nous adresser la somme de 40 francs en un mandat sur Paris à notre ordre, ou en billets de banque français.

AD. G. et FILS.

L. ROUVENAT (✱) et CH. LOURDEL, JOAILLIERS,
Paris, 62, rue d'Hauteville.

COMPTOIR DES INDES, FOULARDS, Boul. Sébastopol, 129.

AD. GOUBAUD ET FILS, Propriétaires-gérants.